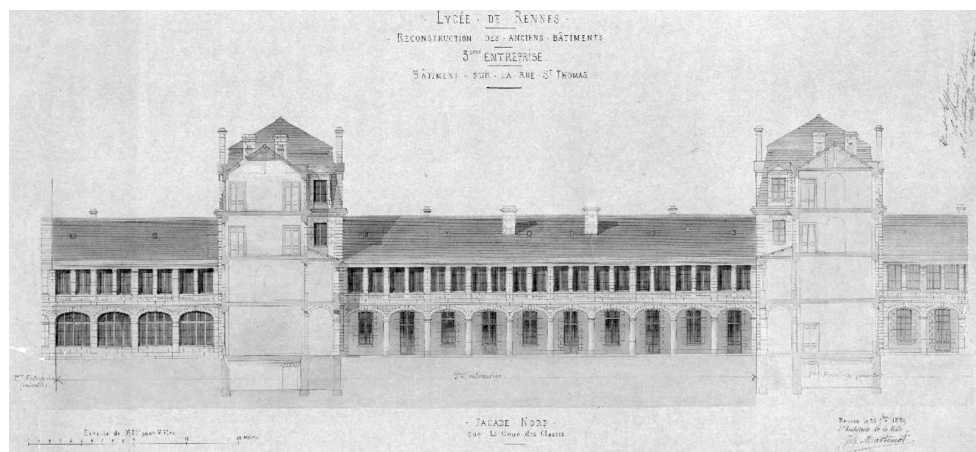




Sous les toits

Pendant plus de 75 ans ce furent les salles de classe les plus « hautes » du lycée.

Les deux « salles de dessin d'imitation », ainsi que les désignent les plans réalisés en 1889, avaient, en effet, été aménagées au 3^{ème} et dernier étage, directement sous la toiture. (voir p 7)



En sombre, les bâtiments à construire le long de la rue St Thomas et entre la Cour des Colonnes et celle de la Chapelle (en coupe) lors de la 3^{ème} et dernière phase des travaux (approuvée en novembre 1889 et terminée après 1895). (AMR 2F1 331)

Un choix fort insolite, eu égard à la logique de répartition des espaces qu'applique Jean-Baptiste Martenot au reste de l'édifice.

Dans la « reconstruction des anciens bâtiments » qu'effectue l'architecte de la ville, le rez-de-chaussée et le premier étage étaient, en effet, réservés aux salles de cours (et aux lieux de services) où se cotoyaient externes et internes.

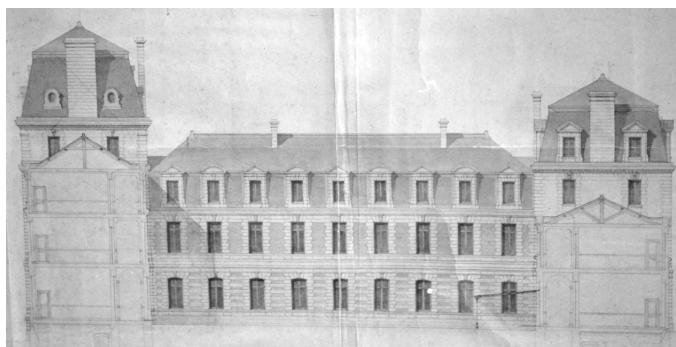
Ces espaces d'enseignement étaient reliés à chaque niveau par des zones de circulation : des colonnades ouvertes sur les cours au rez-de-chaussée que surmontaient, à l'étage, des galeries lumineuses dispensant en second jour un éclairage aux salles de classes.

Dans chacune des quatre ailes de bâtiment qui avaient plus de deux étages, les niveaux supérieurs, réservés à l'internat, abritaient les salles d'étude et les dortoirs. La circulation, plus compartimentée, permettait de cantonner les internes en fonction de leur âge ; la présence d'adultes dans les appartements et les « chambres de maîtres » situés dans les pavillons d'angle assurait une certaine forme de contrôle¹.

L'idée de loger des salles de dessin au dessus des dortoirs au 3^{ème} étage de l'aile qui sépare la Cour de la Chapelle de la Cour des Colonnes² n'était d'ailleurs pas la première idée de Martenot.

C'est ce que montre bien le dessin aquarellé, daté de 1881, acquis en 2005 par le lycée et que l'on peut toujours admirer dans l'actuelle *Salle des Conseils*³. (Ci-contre)

L'aile de bâtiment envisagée à cette date est plus basse. Visibles de l'extérieur par la Cour de la Chapelle, ses deux étages gardent des proportions assez proches de celles du vieux bâtiment qu'ils vont remplacer. Les fenêtres au nombre de neuf par niveau sont encore assez espacées⁴.



Comparer ce projet au bâtiment réalisé (dessin reproduit p 7 ; AMR 2F1329)

Entre le 30 avril 1881, date de notre dessin, et le 25 novembre 1889, date à laquelle les autorités approuvent la troisième phase de travaux en contresignant les plans de J-B Martenot⁵, ce dernier a dû prendre en compte un certain nombre d'impératifs disciplinaires.

Sa première phase de travaux avait, en effet, détruit les locaux de fortune attribués à la Chimie vers 1870⁶. La nécessité de reloger rapidement cette discipline lui avait inspiré la construction anticipée, rue Saint Thomas, d'un « pavillon de sciences » de trois étages, provisoirement relié au mur Est du vieux lycée par une courte aile d'un étage.

La hauteur de ce pavillon des sciences allait justifier l'ajout d'un étage à l'aile Est de la Cour des Colonnes pour y reloger le *Dessin*. La destruction de la vieille *aile des cuisines*⁷ dans la deuxième phase des travaux⁸ supprimait, en effet, la salle de dessin située dans les combles, au deuxième étage, au dessus du *Petit Réfectoire*.